

AGENT DE SERVICE MEDICO-SOCIAL

- RNCP41365 (DATE DE L'ECHEANCE 04-10-2030) – NIVEAU INFRA BAC (NIVEAU 3)

CERTIFICATEUR MINISTERE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Public

Demandeurs d'emploi souhaitant s'orienter vers les métiers du secteur médico-social (EHPAD, structures d'accueil, établissements spécialisés)

Personnes en reconversion professionnelle vers les métiers du prendre soin et de l'accompagnement en structure

Salariés souhaitant monter en compétences ou se qualifier sur les fonctions d'agent de service hôtelier ou médico-social

Publics en parcours d'insertion (allocataires du RSA, bénéficiaires de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi)

Personnes souhaitant accéder à un premier niveau de qualification dans le secteur sanitaire et social

Personnes rencontrant des difficultés linguistiques, avec un niveau minimum A1 en français, souhaitant évoluer dans un environnement professionnel encadré

Type de formation

Formation certifiante

Durée et modalités

Durée variable selon les acquis du candidat (possibilité de parcours individualisé).

Formation en présentiel, synchrone

OFELIA vous accompagne dans votre recherche d'employeur

Lieux de formation

Vaulx-en-Velin (69)

Rythme d'alternance

1 jour de formation par semaine. Des semaines de regroupement en centre peuvent être programmées selon l'organisation pédagogique de la formation.

Prérequis

Niveau A1 minimum en français (CECRL), permettant de comprendre des consignes simples et de communiquer dans un environnement professionnel

Aptitude physique compatible avec les activités d'entretien des locaux, de manutention légère et de station debout prolongée

Intérêt pour le secteur médico-social et les métiers du prendre soin

Capacité à travailler en équipe et à respecter des consignes et protocoles

Projet professionnel validé dans le secteur sanitaire et social ou en cours de construction

Pour suivre cette formation, vous devez être vacciné contre : la DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite),

Coût de la formation

Nous contacter pour toute information tarifaire.

Le coût de la formation est donné à titre indicatif et peut être pris en charge en tout ou partie selon le statut du bénéficiaire et le dispositif mobilisé (France Travail, OPCO, employeur, financements publics...).

La formation peut être gratuite pour le bénéficiaire dans le cadre de certains dispositifs de financement.

Un devis personnalisé peut être établi sur demande.

Résultats

Cette formation étant une nouvelle action, les premiers indicateurs de résultats (taux de réussite, taux de satisfaction, taux d'insertion professionnelle) seront disponibles à l'issue des premières sessions. OFELIA s'engage à suivre et à communiquer ces indicateurs dans une logique d'amélioration continue de la qualité des formations proposées.

OFELIA s'appuie sur son expertise dans les formations aux métiers du prendre soin, avec des résultats probants sur des parcours similaires

Accessibilité aux publics en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à prendre contact avec notre équipe et à nous faire part des aménagements dont vous pourriez avoir besoin, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour y répondre favorablement. Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ : sorayabourara@ofelia.fr

Formateurs filière / Intervenants

Les formations sont assurées par une équipe de formateurs qualifiés et expérimentés dans le secteur du sanitaire et médico-social.

Les intervenants disposent :

- d'une expérience professionnelle significative dans les métiers du service hôtelier, de l'hygiène et du médico-social
- de compétences pédagogiques en ingénierie de formation et en accompagnement de publics adultes
- d'une expertise dans l'accompagnement de publics en insertion et/ou en apprentissage du français (FLE/FOS)

Selon les modules, des intervenants spécialisés peuvent être mobilisés (prévention des risques, gestes et postures, SST...).

L'équipe pédagogique adopte une approche active et contextualisée, favorisant l'apprentissage par la pratique et l'adaptation aux besoins de chaque stagiaire.

Modalité de recrutement et délais d'accès

Etude du dossier, entretien individuel et test de positionnement. La durée estimée entre la demande et le début de la formation est variable entre 1 semaine et 3 mois en fonction du profil du candidat et des modalités de prises en charge.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles.

Contrôle de l'assiduité

Feuilles d'émargement pour chaque demi-journée et attestation de présence à l'issue de la formation

Que fait le titulaire de cette formation ?

L'agent de service médico-social contribue au bien-être des résidents en assurant l'entretien des espaces de vie et en participant au bon fonctionnement des services au sein d'établissements médico-sociaux (EHPAD, structures pour personnes en situation de handicap, résidences autonomie...).

Il ou elle intervient dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité, en lien avec les équipes pluridisciplinaires.

Dans ce cadre, l'agent de service médico-social est amené à :

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux, en s'adaptant à la présence des résidents
- Entretenir les chambres et les espaces collectifs selon les protocoles en vigueur
- Participer au service hôtelier (distribution des repas, gestion du linge)
- Accompagner les résidents les plus autonomes dans certains gestes du quotidien (déplacements, prise de repas)
- Adopter une communication bienveillante et respectueuse avec les personnes accompagnées
- Transmettre les informations utiles à l'équipe et travailler en coordination avec les professionnels de l'établissement

L'agent de service médico-social exerce au sein d'établissements sanitaires et médico-sociaux, au contact direct des résidents et en collaboration avec les équipes soignantes et hôtelières.

Emplois accessibles

Le titulaire du titre professionnel peut exercer sous différentes appellations selon les structures.

Postes :

Agent de service hôtelier, agent hôtelier, agent

de service logistique, agent de service hospitalier, agent de service en hébergement, agent de service intérieur, etc.

Secteurs d'activité :

Les établissements médico-sociaux et sanitaires accueillant des personnes en perte d'autonomie : établissements pour personnes âgées (EHPA, EHPAD), petites unités de vie (PUV), structures pour personnes en situation de handicap, résidences autonomie, accueils de jour, etc.

Poursuite de parcours

Le titre professionnel est conçu pour une insertion professionnelle rapide. Ces parcours permettent d'évoluer vers des métiers d'accompagnement plus spécialisés. Néanmoins, il est possible de poursuivre en :

Titre professionnel – TP (Infra Bac) - Assistant de vie aux familles RNCP37715

Agent de propreté et d'hygiène RNCP37872

Diplôme d'Etat - DE (Infra Bac) Accompagnant éducatif et social RNCP36004

(Niveau Bac) Aide-Soignant RNCP40692,

Auxiliaire de puériculture RNCP40743

Objectifs de la formation

Préparer et valider le Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social (ASMS). La formation vise à développer des compétences techniques, relationnelles et professionnelles permettant une insertion rapide dans les établissements médico-sociaux.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en respectant les protocoles en vigueur
- Entretien des chambres et les espaces collectifs dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité
- Contribuer aux prestations de service hôtelier (distribution des repas, gestion du linge)
- Accompagner les résidents les plus autonomes dans certains gestes du quotidien (déplacements, prise de repas)

- Adopter une posture professionnelle adaptée au secteur médico-social
- (respect, discrétion, communication bienveillante)
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et transmettre les informations utiles à la continuité de l'accompagnement

Programme

La formation est structurée autour des blocs de compétences du Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social.

Bloc 1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

- Techniques de nettoyage des locaux et des sanitaires
- Protocoles de bionettoyage en environnement médico-social
- Utilisation des produits et matériels professionnels
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité Prévention des risques professionnels (TMS, risques infectieux, chimiques)

Bloc 2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

- Service des repas en chambre et en salle Gestion et entretien du linge des résidents et de l'établissement
- Organisation du travail selon les protocoles de l'établissement
- Qualité de service et relation avec les usagers

Bloc 3 : Contribuer à l'accompagnement du résident dans sa vie quotidienne en tenant compte du projet personnalisé

- Accompagnement des résidents dans les déplacements
- Aide à la prise des repas pour les personnes autonomes
- Communication professionnelle et relation d'aide
- Respect de la dignité, de l'intimité et des habitudes de vie
- Participation au projet personnalisé du résident

Modules transversaux

- Posture professionnelle et éthique
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Transmission des informations et traçabilité
- Sensibilisation au secteur médico-social
- Écogestes et gestion des déchets

Certification complémentaire (selon organisation)

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Accompagnement à la certification

- Préparation aux épreuves du titre professionnel
- Mise en situation professionnelle
- Constitution du dossier professionnel
- Passage du titre ASMS

Certification de la formation

Formation certifiante préparant au **Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social (ASMS)**

- Titre de niveau 3 (niveau infra-bac)
- Enregistré au RNCP sous le numéro **RNCP41365**
- Certificateur : Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

La validation du titre s'effectue par la réussite aux épreuves devant un jury professionnel, conformément aux modalités d'évaluation définies par le référentiel de certification.

Remise d'une attestation de formation, attestation des acquis.

Moyens pédagogiques

La formation alterne apports théoriques et mises en pratique immédiates et concrètes des techniques professionnelles, à travers des mises en situation, études de cas, démonstrations et échanges de pratiques.

Les formateurs s'appuient sur différents supports pédagogiques (documents, fiches techniques, supports numériques). Une documentation pédagogique peut être remise aux stagiaires tout au long du parcours.

La formation s'appuie également sur des mises en situation sur plateaux techniques reconstituant des environnements professionnels, permettant un apprentissage concret des gestes et postures attendus dans le secteur médico-social.

Un accompagnement individualisé est proposé tout au long du parcours afin de sécuriser les apprentissages et favoriser l'insertion professionnelle.

Un livret d'alternance permet d'assurer le suivi des compétences et la coordination entre le centre de formation et l'entreprise.

Les apprenants disposent également d'un espace apprenant leur permettant d'accéder aux ressources pédagogiques, aux informations relatives à la formation et au suivi de leur parcours.

Modalités d'évaluations des acquis et de la satisfaction

Evaluation pratique des mises en situation

Mise en situation professionnelle : 01 h 30 min

La mise en situation se compose de trois parties qui peuvent être mise en œuvre dans l'ordre choisi par le centre organisateur.

Le candidat tire au sort un numéro. Pour chaque partie, ce numéro correspond à un scénario, des consignes ou un protocole à appliquer.

Partie « service du petit-déjeuner et accompagnement à la vie quotidienne »

Durant 20 minutes,

- le candidat accompagne le résident à se déplacer, à se laver les mains et à s'installer à table ;
- il échange avec le résident pour l'encourager à être en relation avec les autres résidents et à participer aux animations ;
- il prépare le plateau de petit-déjeuner et le pose sur la table de manière adaptée au résident ;
- il l'accompagne à prendre son petit-déjeuner en autonomie ;
- il transmet à l'équipe soignante les observations recueillies ;
- il commente son intervention et répond aux questions du jury.

Partie « réfection de lit et service du linge » :

Durant 25 minutes,

- le candidat refait le lit inoccupé ;
- il sollicite le résident à participer au rangement de son linge ;
- il renseigne le support de traçabilité ;

- il commente son intervention et répond aux questions du jury.

Partie « bionettoyage d'une chambre et nettoyage d'un local sanitaire » :

Durant 45 minutes,

- le candidat prépare le chariot de bionettoyage, applique un protocole de bionettoyage de la chambre d'un résident, nettoie un local sanitaire ;
- il nettoie et range le matériel et le chariot ;
- il renseigne le support de traçabilité ;
- il commente son intervention et répond aux questions du jury.

Au cours de la mise en situation professionnelle le candidat respecte les règles d'hygiène et les mesures de prévention des risques professionnels.

Entretien final : 00 h 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 45 min

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS).

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Un questionnaire d'évaluation à chaud de la satisfaction sera rempli par chaque stagiaire suivi d'une évaluation globale sous forme de tour de table.

Bilan et comptes rendus envoyés aux commanditaires de la formation

Les résultats des évaluations sont analysés par l'équipe pédagogique afin d'alimenter la démarche d'amélioration continue de la qualité des formations proposées par OFELIA.

Capitalisation par blocs de compétences

Conformément à la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le titre professionnel **Agent de service médico-social (ASMS)** est composé de **blocs de compétences appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)**.

Chaque CCP peut être validé indépendamment. Les blocs de compétences obtenus sont **capitalisables pour l'obtention du titre professionnel complet**, dans la limite de la durée de validité du titre inscrite au RNCP.